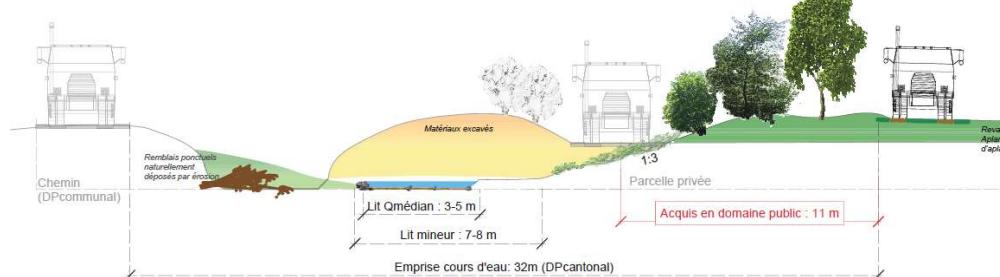




La Petite-Glâne

RENATURATION DE COURS D'EAU



CLIENT	Communes de Missy, St-Aubin, Vallon, Vully-les-Lacs, DGE-VD, SLCE-FR
DESCRIPTION DU PROJET	Avant-projet et projet de revitalisation de la Petite-Glâne (FR+VD) , avec pour objectifs : résERVER un espace suffisant au cours d'eau permettant de garantir ses fonctions naturelles et la protection contre les crues, restaurer une dynamique, un tracé et des berges plus proches de l'état naturel, assurer la conservation et le développement de la flore et de la faune naturelles ainsi que leurs biotopes, interconnecter les biotopes, assurer la libre migration piscicole, améliorer la qualité paysagère, limiter les pertes de production agricole (SAU+SDA).
DURÉE	2012-2020
DONNÉES TECHNIQUES	Longueur du tronçon étudié : 7 km / BV = 90 km ² / Q100 = 70 m ³ /s Cours d'eau concernés et périmètre d'étude : Petite Glâne et le Grand Fossé, de l'embouchure de la Petite-Glâne dans la Broye jusqu'à la commune de Vallon comprise en amont (7,3 km) Deux cantons et quatre communes sont concernés ; de l'aval vers l'amont : Vully-les-Lacs (VD), St-Aubin (FR), Missy (VD) et Vallon (FR).
PRESTATIONS	Diagnostic de l'état actuel, analyse de variantes d'aménagement, calculs hydrauliques, élaboration du concept, élaboration de l'avant-projet y compris plans (profils en long, coupes, situation) et devis.
RESPONSABLE DU MANDAT	Nicolas Bolli (chef de projet)
COLLABORATION / PARTENARIAT	Interne: Manon Bachelin Externe: Jacques Studer (biogiste) – Bureau d'Ecologie
MAÎTRE D'OUVRAGE (MO)	COPIL Petite Glâne, représenté par les communes de Missy, St-Aubin, Vallon, Vully-les-Lacs.